

6 : G-20 ET LE DEVELOPPEMENT

Le G20 est mentionné dans plusieurs fiches thématiques du rapport, en particulier sur les échanges, l'agriculture, les infrastructures, le secteur privé, la sécurité alimentaire et la gouvernance économique. Cette évolution témoigne à la fois de son engagement croissant à l'égard des questions spécifiques de développement et de la manière dont les grands enjeux économiques et financiers mondiaux influent sur le développement, y compris en Afrique.

L'engagement du G20 dans le domaine du développement s'est considérablement accru depuis 2010. Le Consensus de Séoul sur le développement pour une croissance partagée et le Plan d'action pluriannuel sur le développement en témoignent, mais les questions de développement sont présentes dans d'autres axes de travail du G20, comme la lutte contre les flux financiers illicites au titre du Plan d'action contre la corruption. L'activité centrale du G20, qui est de guider l'économie mondiale, présente aussi des conséquences de grande ampleur pour l'Afrique. Dans tous ces domaines, les travaux du G20 ne sont pas spécialement axés sur l'Afrique, mais visent le développement et les enjeux économiques et financiers mondiaux. Les engagements pris sont plutôt des engagements d'action que d'aide financière. En même temps, ils sont extrêmement importants pour le développement en Afrique.

Le Consensus de Séoul sur le développement pour une croissance partagée et le Plan d'action pluriannuel sur le développement Le Plan d'action pluriannuel sur le développement a été adopté en 2010 et comporte 27 actions groupées en neuf piliers considérés comme essentiels à une croissance inclusive et durable dans les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu : infrastructures ; sécurité alimentaire ; investissement privé et création d'emplois ; développement des ressources humaines ; commerce ; inclusion financière ; croissance et résilience (protection sociale et envois de fonds des migrants) ; mobilisation des ressources intérieures ; et partage des connaissances.

Le Groupe de travail du G20 sur le développement a été créé en 2010 pour assurer le suivi de la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du Plan d'action pluriannuel. Dans le cadre de l'approche générale, l'Afrique a fait l'objet d'une attention particulière, pour ce qui est notamment des infrastructures, des échanges intra-régionaux et de la sécurité alimentaire. Le Panel de haut niveau pour l'investissement dans les infrastructures du G20 a recommandé plusieurs initiatives pour surmonter les obstacles à l'investissement dans les infrastructures, en particulier en Afrique subsaharienne. Le Groupe de travail sur le développement et les ministres de l'Agriculture du G20 ont adopté un Plan d'Action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, en se référant là aussi spécialement à l'Afrique, notamment au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine et

au projet pilote de la CEDEAO pour un système de réserves alimentaires d'urgence. En 2012, les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à poursuivre les travaux sur la sécurité alimentaire et les infrastructures, en ajoutant la croissance verte inclusive au programme du Groupe de travail. Le programme de travail de l'année 2013 est axé sur la sécurité alimentaire, les infrastructures, l'inclusion financière et le développement des ressources humaines.

Autres axes de travail spécifiques du G20 Le Plan d'action contre la corruption adopté à Séoul en 2010 comprend des engagements en relation directe avec la lutte contre les flux financiers illicites, visant notamment la lutte contre la corruption et contre le blanchiment d'argent, la restitution des avoirs volés et la promotion de la transparence. En 2012, les dirigeants du G20 ont renouvelé le mandat initial du Groupe de travail qui datait de 2010, et approuvé la mise en place d'un plan d'action révisé pour 2013-2014. Les ministres des Finances [et les gouverneurs des banques centrales] ont aussi demandé aux organisations internationales compétentes d'entreprendre des travaux complémentaires pour évaluer les facteurs qui influent sur le financement à long terme des investissements d'infrastructures, en complément des travaux effectués dans le cadre du pilier infrastructures du Groupe de travail.

Activité centrale du G20 L'activité centrale du G20, qui est de guider l'économie mondiale et l'action en matière d'énergie, de stabilité financière et de politique monétaire et fiscale [sous l'égide des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales], présente aussi des conséquences de grande ampleur pour l'Afrique. Les chefs d'État et de gouvernement sont convenus que leurs actions devaient viser notamment à traiter le problème de la dette souveraine et la crise bancaire dans la zone euro, assurer la stabilité du système financier, stimuler la demande et la croissance économique, éviter la hausse des prix du pétrole, faire en sorte que les marchés émergents suivent une trajectoire de croissance durable, résister au protectionnisme et améliorer l'accès aux marchés des pays les moins avancés.

Reddition des comptes Grâce au Cadre de Los Cabos pour l'évaluation du suivi des engagements, le G20 évaluera les progrès accomplis de tous. Un Groupe de travail sur le Cadre rendra compte régulièrement des évolutions enregistrées sur le plan des politiques fiscales, monétaires, financières, commerciales et de développement. La Banque mondiale, en collaboration avec d'autres organisations internationales, examinera les impacts sur les objectifs de croissance et de développement dans les pays en développement. En outre, le Groupe de travail sur le développement rendra compte aux chefs d'État et de gouvernement réunis à Saint Pétersbourg des progrès et des résultats obtenus au titre du Plan d'action pluriannuel sur le développement.